



# Construire une Europe adaptée aux enfants : changer une vision en réalité

Conférence sur la Stratégie du Conseil de l'Europe  
pour les droits de l'enfant 2012-2015

Les droits de l'enfant commencent à la maison :  
des familles solides rendent les enfants plus forts

Atelier sur la parentalité et le soutien aux familles

Monaco, 21 novembre 2011, 9h00-12h00

## RAPPORT

*Mona Sandbæk, PhD*

*Collège universitaire de sciences appliquées d'Oslo et Akershus*



L'atelier s'appuie sur la Recommandation Rec(2006)19 du Conseil de l'Europe relative aux politiques visant à soutenir une parentalité positive ; cette notion se réfère aux politiques qui encouragent les parents et les autres personnes ayant la charge d'enfants à respecter l'intérêt supérieur de ces derniers ainsi que leurs droits, tout en prenant en compte la situation matérielle des parents et leurs besoins – les droits à un soutien. Cette double perspective est essentielle au concept de parentalité positive.

Je soulignerai certains éléments communs découlant de l'atelier qui sont prometteurs concernant la façon dont la notion de parentalité positive et les programmes en la matière peuvent contribuer à la nouvelle stratégie 2012-2015.

1. L'importance de soutenir les parents et de leur permettre de prendre soin de leurs enfants, conformément à la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, a été largement reconnue par les participants à l'atelier et a même suscité leur enthousiasme. L'un des messages de l'atelier est qu'il est nécessaire de procéder à une nouvelle répartition des tâches entre les Etats Parties et les parents. Nous vivons une époque en perpétuelle évolution et les parents sont aux prises avec de fortes attentes. Il faut combler l'écart entre les attentes et les services en mettant en place des services publics plus adaptés. Or, ce ne sont pas seulement les parents vulnérables qui ont besoin de soutien mais tous les parents. Les mesures générales des pouvoirs publics en matière de politique familiale doivent prendre en compte l'ensemble des parents.
2. Les participants à l'atelier ont également souligné les principes qui sous-tendent les programmes, à savoir collaborer avec les parents en tant que partenaires sans porter de jugement moral ni faire de discrimination, mettre l'accent sur les points forts des parents, respecter la connaissance qu'ils ont de leurs enfants et tenir compte de la diversité des modèles familiaux. Cette attitude est conforme au message de Jesper Juul selon lequel les parents sont en avance sur les institutions pédagogiques s'agissant de la façon de traiter leurs enfants. Même si l'atelier portait sur les parents, les enfants ont été reconnus comme des partenaires et des informateurs concernant leur propre situation.
3. Un troisième élément prometteur est la vaste gamme de programmes déjà existants. Je citerai certains éléments qui caractérisent cette diversité :
4. Les programmes sur la parentalité positive ont des **groupes cibles différents** ; certains d'entre eux sont organisés en fonction de l'âge des enfants, en s'intéressant tout d'abord au fœtus au stade de la grossesse, puis au bébé, à l'enfant commençant à marcher, à l'enfant scolarisé à différents niveaux etc. D'autres programmes ciblent les enfants à risque à cause d'un handicap, d'un comportement délictueux ou de la situation familiale comme le divorce des parents. D'autres programmes encore sont ciblés sur les deux parents, ou bien encore sur les mères ou sur les pères ; il a été rappelé que la moitié des parents sont des hommes ! La prévention et l'intervention précoce sont d'autres mots clés.
5. S'agissant des **différentes méthodes et interventions**, les actes professionnels sont complétés par un soutien informel. Les parents sont également encouragés à constituer des groupes et à s'entraider.

6. Le **contenu** couvre un large éventail de sujets allant des pratiques d'éducation à la façon d'organiser la vie quotidienne, à la collaboration entre la famille et l'école, et à l'établissement de relations saines entre pairs, pour ne donner que quelques exemples.
7. Pour la mise en œuvre des programmes de parentalité positive, les **praticiens** sont essentiels mais il faut une coordination entre les praticiens au niveau local et les niveaux régional et national incluant bien évidemment les **décideurs**. Certains pays ont déjà établi ces liens !
8. Certains pays ont également fait état des relations qu'ils ont instaurées entre les programmes sur la parentalité et les **chercheurs** des établissements d'enseignement universitaire supérieur. L'Espagne a, par exemple, mis en place une collaboration entre les organismes locaux et nationaux de protection de l'enfance et les universités espagnoles pour concevoir et mettre en œuvre des programmes sur la parentalité et procéder à leur évaluation.
9. L'évaluation précisément fait l'objet d'une attention accrue. Il ne suffit pas d'avoir de bonnes intentions. Les prestataires de services sont censés être en mesure de prouver l'efficacité de leurs actions. Plusieurs exposés ont préconisé le recours à des méthodes fondées sur des données probantes telles que les essais de contrôle randomisés (RCT). Sans entrer dans les détails, on peut brièvement définir les RCT comme des modèles comportant un groupe index et un groupe témoin pour évaluer les effets. La question de l'évaluation a suscité, au sein de l'atelier, une discussion qui peut se résumer ainsi : les approches fondées sur des données scientifiques peuvent être pertinentes dans certains cas mais il faut, néanmoins, prendre garde au fait qu'elles ne sont pas la panacée. Les programmes sur la parentalité mettent en jeu des relations humaines complexes et une diversité de méthodes est nécessaire pour évaluer leur incidence. Les parents et les enfants eux-mêmes doivent être associés à l'évaluation du programme à titre d'informateurs.
10. En résumé, la collaboration et la réduction des clivages sont apparues comme les maîtres mots : la collaboration entre les services, d'une part, et les parents et enfants, d'autre part, mais aussi la coopération entre les différents services au niveau local et les services aux niveaux local, régional et national. En outre, les participants ont souligné qu'il était important de réduire le fossé entre les professionnels, les chercheurs et les décideurs.
11. Enfin, pour reprendre les propos de Mary Crowley, revenir aux valeurs, c'est-à-dire à la question essentielle de savoir de quelle manière nous établissons des rapports avec les parents – et les enfants – et travaillons avec eux est tout aussi important que ce que nous faisons à proprement parler lorsque nous travaillons avec eux.